



01 avr 2026 -07:54

## Protéger les enfants des perturbateurs endocriniens dès les 1 000 premiers jours

Les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux substances chimiques présentes dans leur environnement quotidien. Les 1 000 premiers jours de vie (de la grossesse aux deux ans de l'enfant) constituent une période déterminante pour le développement du corps et du cerveau. Durant cette phase clé, l'exposition à certaines substances, notamment les perturbateurs endocriniens, peut avoir un impact plus important sur la santé, par exemple une augmentation du risque de cancers, de problèmes métaboliques ou immunitaires. C'est pourquoi le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, en collaboration avec les Régions et les Communautés, lance ce 1er avril 2026 sa campagne nationale de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens destinée aux parents de jeunes enfants.



## Les jeunes enfants : un public particulièrement vulnérable

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques, non produites par le corps humain, capables d'interférer avec notre système hormonal. On les retrouve dans des produits du quotidien : emballages, alimentation, jouets, textiles ou produits de soin. Nous pouvons y être exposés par l'air, l'alimentation, le contact avec la bouche ou la peau. Les effets potentiels sur la santé dépendent de nombreux facteurs, tels que la nature de la substance, le moment et la durée d'exposition, l'exposition à d'autres substances, la sensibilité individuelle. Lorsqu'elles pénètrent dans notre organisme, elles peuvent avoir des conséquences néfastes sur notre santé et celle des générations futures.

Chez les femmes enceintes, les bébés, les jeunes enfants et les adolescents, dont l'organisme est encore en plein développement, cette exposition peut avoir un impact plus important. Elle est notamment associée à un risque de QI diminué, d'autisme, de diabète, d'obésité, de certains types de cancers, de problèmes thyroïdiens, d'asthme, ainsi que d'autres pathologies cardio-vasculaires ou du système nerveux.

## Des gestes simples pour faire la différence

La campagne propose aux parents et à l'entourage des bébés et jeunes enfants des conseils concrets et faciles à mettre en pratique pour réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans la vie quotidienne :



- Privilégier les biberons en verre plutôt qu'en plastique ;
- Privilégier un gant de toilette, du savon solide sans parfum et de l'eau, au lieu de lingettes jetables ;
- Laisser les jouets neufs s'aérer pour qu'une partie des substances nocives puisse s'évaporer et les laver avant utilisation ;
- Privilégier de la vaisselle en porcelaine, verre ou inox au lieu de celle en plastique.

Ces changements quotidiens peuvent avoir un impact réel sur l'exposition des enfants. La liste complète des recommandations est disponible sur [www.perturbateursendocriniens.be](http://www.perturbateursendocriniens.be).

## Une campagne ancrée dans une stratégie nationale

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan d'Action National sur les Perturbateurs Endocriniens (NAPED), qui combine actions de sensibilisation, soutien à la recherche scientifique et renforcement du cadre réglementaire.

Par ailleurs, depuis 2023, les perturbateurs endocriniens sont inclus dans [le Code belge du bien-être au travail](#), afin de mieux protéger les travailleurs, en particulier les femmes enceintes.

À l'échelle européenne, de nombreuses mesures sont prises pour réglementer les substances chimiques afin de limiter la présence de perturbateurs endocriniens dans notre environnement, notamment via les règlements [REACH](#) et [CLP](#).

## Une collaboration entre acteurs institutionnels et de terrain

Cette campagne a été élaborée en étroite collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et acteurs de terrain : SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes, Région et Communauté flamandes, Région Bruxelles-Capitale, Région Wallonne, AVIQ, Communauté germanophone, Sciensano, ONE, Opgroeien, Les Mutualités Libres, Partenamut, Mutualité Chrétienne, Solidaritas, SSMG, Espace environnement, ainsi que des hôpitaux et de nombreux professionnels du secteur des soins de santé comme des pédiatres et des gynécologues.

L'ensemble des partenaires relayeront les messages via leurs canaux de communication (par exemple, les salles d'attente de Opgroeien et de l'ONE, les hôpitaux...) et leurs réseaux sociaux. Les supports de sensibilisation tels que des posters et cartes postales peuvent également être commandés gratuitement par les professionnels de santé.

Cette nouvelle vague complète et renforce la campagne lancée en 2024 à destination des femmes enceintes et de celles qui souhaitent le devenir. Ce volet, centré sur la réduction de l'exposition pendant la grossesse, est également relancé et assure une cohérence d'action tout au long des 1 000 premiers jours.



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise  
Porte-parole (FR)  
+32 (0)499 27 40 30  
+32 (0)2 524 99 13  
[justine.cerise@health.fgov.be](mailto:justine.cerise@health.fgov.be)

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 (0)2 524 99 21  
+32 (0)475 93 92 71  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Annelies Wynant  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 97 38  
+32 485 73 44 05  
[annelies.wynant@health.fgov.be](mailto:annelies.wynant@health.fgov.be)

